



refusde visa conjoint pour etablissement

Par **ainos**, le **24/11/2010** à **19:42**

Bonjour

A tous je me représente je suis française de nature algérienne j'ai fait la transcription de mon mariage et toute la procédure après le premier refus de visa de mon conjoint je me suis résolu à venir en France pour la première fois avec mes deux petites filles, après un long parcours de solitude et de souffrance vu que je ne connais personne j'ai enfin obtenu un logement stable et mon époux a fait une nouvelle demande de visa d'établissement et aujourd'hui il a été convoqué par UPS pour récupérer son passeport il y avait une lettre adressée par le consul dans laquelle il nous informe qu'il ne peut donner une suite favorable à notre demande parce que ces services sont toujours en attente de la décision de la commission des recours contre les décisions de refus de visa que nous avons saisie suite au refus qui nous a été opposé la première fois en décembre 2008 et la commission a rejeté notre recours dans une lettre que nous avons reçue en mars 2010 et sur cela je vous prie de me dire que faire pour que mon mari puisse me rejoindre.